

Atelier

AGE 26 mars 2018 - Il fait froid dans ce local non chauffé et la ventilation est bruyante. Les réflexions ont porté sur les types d'activités pouvant être réalisées (réparation vélo ; menuiserie ; etc.).

La question de la protection du sol (époxy, bois, brute, lino ?) avant de choisir le mobilier et les machines est ressortie comme une priorité et une question urgente à traiter si l'on veut commencer à utiliser l'atelier : avons-nous besoin d'une protection du sol et/ou de pouvoir laver le sol après travaux dans l'atelier ou non ? Cette question est discutée et le Comité informe que l'atelier a été réceptionné avec unique réserve sur la ventilation. Plusieurs autres propositions du groupe : un grand établi pour 3 personnes et rangement ; perceuse à colonne ? et récupérer du matériel à gauche à droite : cela est-il possible avant d'avoir une décision de l'AG ?

Enfin, le groupe demande s'il peut être le groupe prioritaire car l'atelier peut servir pour la mise en œuvre des idées des autres groupes. La question de la mise à disposition et du partage (ou du don) des outils est aussi amenée par la groupe.

Attention rappel : en cas d'accident dans l'atelier l'utilisateur est responsable (il n'y a pas de responsabilité de Polygones). Une charte avec les points de vigilance (par exemple éviter les émanations toxiques ; à ce sujet il faudra vérifier où est la sortie de l'extraction de la ventilation) et les restrictions d'accès (par exemple aux enfants) devra être réalisée.

Revision #2

Created 3 March 2021 20:32:59 by David

Updated 3 March 2021 20:37:58 by David